

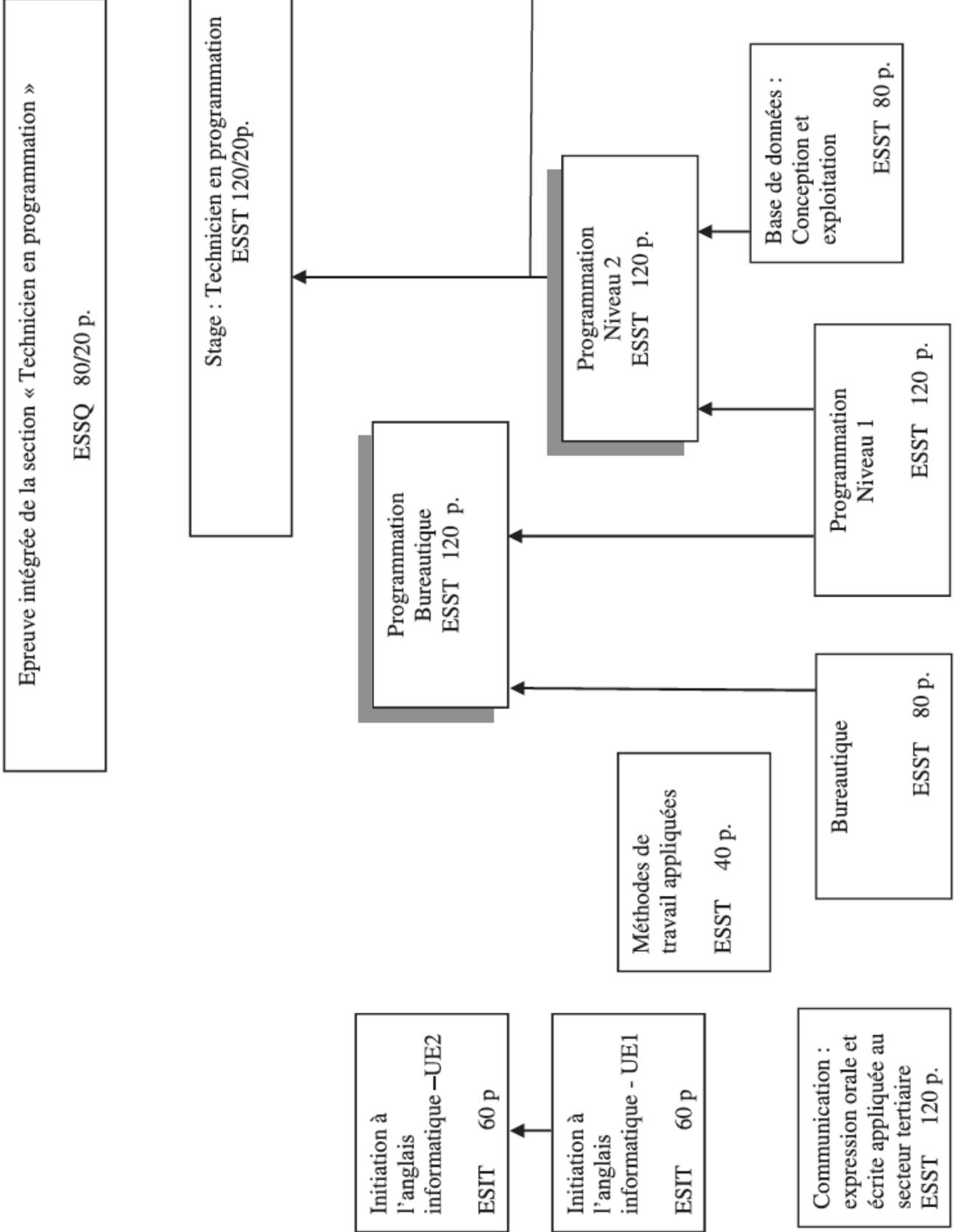
Organisation des études

14 UE comprenant **1240 périodes**

Section Technicien en programmation 754105S20D1

Unités	Code des UE	Nombre de périodes
A. Formation générale		
Communication : expression orale et écrite appliquée au secteur tertiaire	035023U21D1	120
Méthodes de travail appliquées	971112U21D1	40
B. Formation technique		
Initiation à l'anglais informatique – UF1	730251U11D1	60
Initiation à l'anglais informatique – UF2	730252U11D1	60
Bureautique	754123U21D1	80
Base de données : Conception et exploitation	754422U21D1	80
Architecture des ordinateurs	755110U21D1	40
Système d'exploitation : Concepts et procédures	753103U21D1	120
Réseaux informatiques : Concepts et procédures	753227U21D1	80
Programmation : Niveau 1	752247U21D1	120
Programmation : Niveau 2	752248U21D1	120
Programmation bureautique	752490U21D1	120
Stage : Technicien en programmation	750305U21D1	120/20
Épreuve intégrée de la section « Technicien en programmation »	754105U22D1	80/20

Organigramme



Prix et modalité de paiement

PARTIE 1 : 25€ de frais administratifs en liquide le jour de l'inscription **NON REMBOURSABLE**

Frais d'inscription FWB* :

PARTIE 2 : Forfait de 32€

PARTIE 3 : 0,28€ par période (avec un plafond de 800 périodes)

Exemple :

Si vous suivez 360/800 vous devrez payer : $32€ + (360 \times 0.28€) = 132.80€$ avec un maximum de $32€ + (800 \times 0.28€) = 256€$ **(le paiement doit être effectué dans un délai de 10 jours après la pré-inscription via le bulletin de virement)**

Les frais d'inscription FWB ne pourront pas être remboursés après le 1/10ème de chaque UE de la formation

*** Peuvent être dispensés du droit d'inscription FWB (PARTIE 2 et PARTIE 3), moyennant attestation :**

- Les demandeurs d'emploi (attestation EXO-PS du Forem, ACTIRIS, VDAB, Mutuelle)
- Les personnes bénéficiaires du revenu d'intégration social (CPAS),
- Les personnes handicapées (AVIQ),
- Les personnes inscrites dans une unité de formation ou une section à la demande de l'autorité publique qui les emploie.

Pour les non ressortissants CEE

Les conditions d'admission et le paiement du droit d'inscription spécifique sont établis en fonction de la situation des intéressés et du permis de séjour dont ils sont détenteurs. Le secrétariat analyse chaque situation particulière.

Finalités générales de l'enseignement de promotion sociale

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette section a pour finalités de permettre à l'étudiant :

- de participer/développer un projet d'application informatique pour un client ou une entreprise selon des besoins fonctionnels clairement identifiés et un cahier des charges ;
- d'être l'élément d'appoint d'une équipe de développements informatiques ;
- d'assurer les différentes fonctions suivantes :
 - L'installation et la mise en œuvre d'un système informatique sur le site de l'entreprise ou chez le client,
 - La maintenance, le diagnostic de pannes et l'intervention technique sur des ensembles relevant de la micro-informatique et des réseaux d'ordinateurs,
 - Le support aux utilisateurs (helpdesk).

Possibilités de poursuite d'études :

Possibilité de suivre un complément en vue de l'obtention du CESS de technique de qualification équivalent à celui du plein exercice.

Le CESS permet d'effectuer

- des études universitaires
- des études en haute école
- des bachelier en promotion sociale.

Les horaires de nos techniciens sont compatibles avec ceux du complément CESS afin de permettre à nos étudiants de réaliser les deux parcours dans leur intégralité sur deux ans.

Débouchés :

Organismes publics, semi-publics et privés.

Entreprises de tout type et de toute taille.

Indépendant (dans le respect de la législation en vigueur)

Technicien·ne réseau

Conseiller·ère en helpdesk

Durée : 2 ans

Facilité d'accès : bus, tram, train, nombreux parkings payants à proximité

Pour tout public : travailleurs, demandeurs d'emploi...



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Se présenter au secrétariat de l'école muni :

- d'une carte d'identité ou d'un permis de séjour en ordre
- du diplôme (ou de son équivalence)



CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 15 ans accomplis minimum
ET avoir réussi la 4ème secondaire ET être inscrit dans un établissement de plein exercice

OU

Avoir 18 ans minimum ET avoir le CESI (3ème secondaire ancienne version) OU le C2D (4ème secondaire, nouvelle version) OU équivalence

OU

Avoir 18 ans minimum et réussir les tests d'admission en français

DÉBOUCHÉS

Organismes publics, semi-publics et privés.

Entreprises de tout type et de toute taille.

Indépendant (dans le respect de la législation en vigueur).

...

HORAIRE

Les cours se donnent en journée et sont répartis du lundi au vendredi de 9H00 à 12H20 et de 13H00 à 16H20.

TITRE OBTENU AU TERME DE LA FORMATION :

Certificat de qualification de « Technicien en programmation », spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Dates de rentrée, horaires de cours et horaires d'inscription : voir [site internet](#)